



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 12 mai 2016

**JOURNÉES DE MOBILISATION****LES CHEMINOTS HAUSSENT LE TON !**

**Lors de la manifestation du 10 mai 2016, rassemblant 15 000 cheminots à Paris, les organisations syndicales représentatives à la SNCF ont signifié aux différents acteurs patronaux et gouvernementaux qu'il s'agissait d'un ultimatum avant un durcissement du mouvement en cas de blocage dans les négociations sur la Convention Collective Nationale de la branche ferroviaire.**

Mardi 10 mai, le patronat a joué de la provocation en faisant des propositions très rétrogrades et dangereuses pour les salariés et pour la sécurité.

La Direction SNCF ne joue pas son rôle de premier employeur dans le ferroviaire pour offrir une réglementation du travail à tous les cheminots du public et du privé qui assure des conditions de travail acceptables ainsi qu'un haut niveau de sécurité et de qualité du transport ferré. En juin 2014, le gouvernement rassurait les cheminots en leur garantissant une convention collective de très haut niveau dans la branche, aujourd'hui il ne pèse pas sur l'Union Patronale pour faire respecter ses promesses.

Comme elle s'y est engagée, la CGT prend ses responsabilités et appelle les cheminots de la SNCF et des entreprises ferroviaires privées, de tous grades et de toutes fonctions, à s'inscrire dans un mouvement de grève reconductible et illimité chaque semaine couvrant des périodes de 2 jours du mardi soir 19h au vendredi matin 8h.

Ce mouvement prendra effet à compter du **mardi 17 mai 2016 à 19h.**

Il appartient aux dirigeants d'entreprises ferroviaires et au Ministre des Transports d'entendre les exigences des cheminots portées unitairement par les 7 organisations syndicales de la branche.

Cette attitude est à mettre en lien avec celle du MEDEF et du gouvernement dans le cadre du projet de « travail » et le nouveau passage en force par le 49-3.

De ce fait, notre Fédération appelle les cheminots à s'inscrire dans les manifestations et mobilisations contre le projet de loi « travail » et pour un Code du travail du 21ème siècle progressiste et respectueux des salariés que propose la CGT.

CONTACT  
SERVICE PRESSE  
COMMUNICATION  
THIERRY NIER  
Tél : 01 55 82 84 32  
com@cheminotcgt.fr

